

LE DÉMOCRATE CHRÉTIEN



JAB
CH-1205 Genève
PP | Journal

VOTATION SUR LA RIE III : INTERVIEW DE GUILLAUME BARAZZONE

07 | Soirée de soutien du
COSUNAM : Compte rendu

09 | La Commission de
l'environnement se présente

12 | Spécial sections
communales

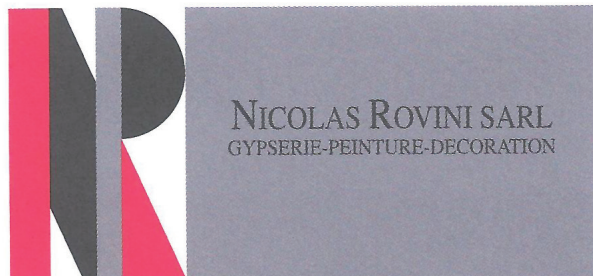
le déménagement en douceur



BALESTRAFIC

Certifié **Charte** Qualité
AGED
2011

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestrafic.ch



19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32,54 - rovinc@bluewin.ch

LOCATELLI MAX SA
ÉLECTRICITÉ - CÂBLAGE INFORMATIQUE

SWISSCOM Partenaire

Rue de Genève 3 - 1225 CHÊNE-BOURG - Tél. 022 348 33 55

AGENDA FÉVRIER – MARS

7 Février, de 17h30 à 18h

Distribution de flyers RIE III

Dans le cadre de la campagne pour les votations du 12 février

Bel-Air, arrêt TPG (action organisée en commun avec le PLR. Le PDC est responsable de cette date)

9 Février, de 7h30 à 8h

Distribution de flyers RIE III

Dans le cadre de la campagne pour les votations du 12 février

Grand-Lancy devant la mairie, arrêt TPG (action organisée en commun avec le PLR qui est responsable de cette date)

9 Février, à 19h

Soirée spécial RIE III avec Serge Dal Busco et Vincent Maitre
Bellevue

12 Février

Votations sur les 3 objets fédéraux :

- _ Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
 - _ Fonds routier (FORTA)
 - _ Réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)
- Mots d'ordre du **PDC 3x OUI**

21 mars, à 19h30

Assemblée des délégués
Grand-Lancy (salle communale)

DATE À BIEN NOTER DANS VOTRE AGENDA : 26 août, la journée

Congrès estival du PDC Suisse à Genève
Palexpo, centre de congrès

DE L'UNITÉ...

Notre chance c'est notre unité.
 Un parti qui affiche ses divergences, ses querelles de personnes, est en danger.
 Le parti Socialiste est divisé en de multiples chapelles. Les amis de façade n'attendent qu'une chose, remplacer leur conseillère d'Etat.
 Ensemble à gauche a implosé.
 Le MCG a perdu son Caudillo.
 Le PLR ressent certaines tensions entre son aile libérale et radicale.
 Le PDC valaisan a clairement mis en avant ses inimitiés entre noirs et jaunes.
 Les divisions apparaissent toujours en période électorale.
 Chaque tendance interne désire être le mieux servie.
 Le risque existe toujours lors du choix des candidats au Conseil d'Etat.

Notre chance est de savoir, bien avant les autres partis, qui seront nos deux candidats.
 Nous les connaissons. Ils ont fait un travail formidable. Ils se sont imposés comme des personnes en qui on peut faire confiance, qui savent gérer leur département et qui tiennent leurs promesses.

Serge dal Busco et Luc Barthassat, ou Luc Barthassat et Serge Dal Busco, seront nos candidats au Conseil d'Etat.

Nous serons tous unis derrière eux sans aucun état d'âme.

La commission électorale a commencé à travailler dès le 1^{er} janvier 2017.

Un programme électoral sera rapidement établi. Et nous allons faire preuve d'originalité. Pas de promesses qui rendent les fous heureux. Mais des propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des genevois.

Nous allons écrire une histoire qui débute au début de la journée de tout un chacun et qui se termine lorsque les lumières s'éteignent.

Et cette histoire nous irons la raconter aux genevois en faisant du porte à porte.

Un peu de patience...vous allez être conquis.

Notre chance, c'est notre unité, ne l'oublions pas.

Bertrand Buchs, président

SOMMAIRE

- 5 **RÉFORME FISCALE (RIE 3)**
Interview de Guillaume Barazzone
- 7 **LE PDC GENEVOIS AUX CÔTÉS DE LA COMMUNAUTÉ VIETNAMIENNE ET DU COSUNAM**
- 9 **TOUT SAVOIR SUR LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DU PDC**
- 11 **LE PDC, VERSION GROUPEMENT FÉMININ**
- 12 **COMMUNE DE BERNEX**
A l'aube d'une modification de zone importante
- 13 **LA SECTION ONÉSIEENNE DU PDC SE PRÉSENTE**
- 14 **PDC VILLE DE GENÈVE**
Retrospectives 2016 et résolutions 2017

Editeur Responsable

Basile Dacorogna, secrétaire général
du Parti Démocrate-Chrétien

Rédacteur en chef

Basile Dacorogna

Graphisme, maquette et réalisation

Loris Grillet, loriskumo.com

Impression

Molésion Impressions - 1400ex.

Contact

Le Démocrate Chrétien

Rue Alcide-Jentzer 9

1205 Genève

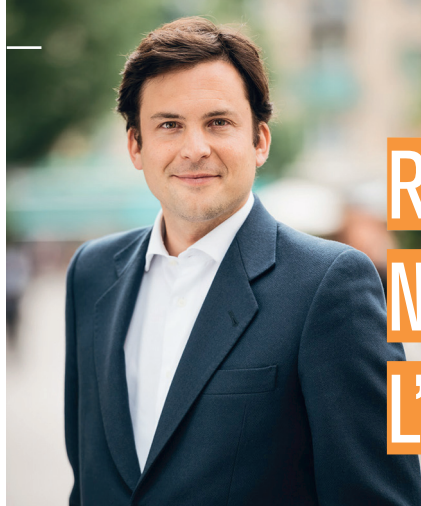
T. 022 328 20 11

F. 022 328 88 66

info@pdc-ge.ch

pdc-ge.ch

facebook.com/genevepdc



RIE 3 : UNE RÉFORME NÉCESSAIRE POUR L'AVENIR DE LA SUISSE

Le 12 février prochain nous allons voter sur la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Nous avons donc posé quelques questions à notre Conseiller National et Maire de Genève, Guillaume Barazzone.

En introduction, pour quelle raison principale cette réforme est-elle nécessaire ?

Cette réforme est nécessaire pour garantir le maintien des emplois actuels et la création de nouveaux emplois. A Genève, les sociétés qui bénéficient aujourd'hui de statuts fiscaux représentent 22 000 emplois directs et 61 000 emplois directs, indirects et induits, soit 1 poste genevois sur 5. Ces sociétés et leurs collaborateurs directs génèrent 1,1 milliard de francs d'impôts cantonaux et communaux (20% du total des recettes fiscales cantonales). La réforme offrira un cadre stable et durable permettant à ces entreprises de rester chez nous.

Quelles est le principe induit par RIE 3 ?

Cette réforme mettra sur un pied d'égalité les grandes entreprises et les petites et moyennes entreprises (PME) en introduisant un taux d'imposition unique. A Genève, le Conseil d'Etat a défini ce taux à 13,49%. Jusqu'à présent, les PME sont imposées à un taux plus élevé que certaines entreprises à statuts, en général des entreprises multinationales. RIE 3 met fin à cette différence de traitement. Pour donner un exemple concret, grâce à cette réforme les PME du canton de Genève économiseront 750 à 800 millions d'impôt par an, tandis que les grandes entreprises paieront 300 millions d'impôt supplémentaire. Les PME représentent en Suisse à elles seules près de 90% du tissu économique, elles sont donc le poumon de notre économie et les principales pourvoyeuses d'emplois. Il faut les soutenir.

Les multinationales ne risquent-elles pas de quitter la Suisse avec les emplois qui vont avec ?

Tous les milieux économiques ont été inclus dans le processus de cette réforme et tous la soutiennent. Rappelons avant toute chose qu'en Suisse, les cantons ont la souveraineté fiscale. C'est-à-dire qu'ils décident eux-mêmes du taux d'imposition de leurs entreprises. La loi fédérale fixe un cadre, et les cantons l'adaptent en fonction des spécificités de leur tissu économique. RIE 3 est une boîte à outils. Comme indiqué précédemment, à Genève nous avons beaucoup de multinationales à statuts fiscaux particuliers. Il est vrai que le taux d'imposition pour ces sociétés sera plus élevé avec RIE 3. Toutefois ces grandes entreprises pourront bénéficier de toute une série d'outils fiscaux qui sont prévus par RIE 3 et qui permettront à Genève de rester un canton dynamique et attractif pour ce type d'entreprises.

Quels outils sont prévus par RIE 3 pour maintenir ces emplois ?

La liste des outils fiscaux est longue et technique. Mais pour donner un exemple, Genève pourra davantage encourager les entreprises à investir dans l'innovation et la recherche (R&D). Concrètement, le canton compte introduire un mécanisme de déduction accrue lié aux dépenses de recherche. La recherche et le développement sont des postes de dépense clefs pour les entreprises. Elles

permettent aux entreprises de se développer et de se diversifier en créant des nouveaux produits. Grâce à l'outil de déduction accrue lié aux dépenses de recherche prévu par RIE3, les entreprises pourront davantage investir dans la recherche et le développement qu'aujourd'hui grâce à des déductions fiscales importantes. Investir dans l'innovation est nécessaire pour les entreprises, mais c'est également primordial pour l'économie suisse dans son ensemble. Cela permet de rester à la pointe dans un monde de plus en plus compétitif. Investir dans l'innovation, c'est investir dans l'avenir.

Et pour les PME, qu'est-ce que cette réforme prévoit ?

C'est assez simple. Actuellement, le taux d'imposition dit « ordinaire » et qui concerne donc la très grande majorité des PME est de 24,2%. Avec un taux d'imposition unifié à 13,49%, cela représente très concrètement une baisse de plus de 10% du taux d'imposition pour les PME. Cette baisse d'impôt pour les PME permettrait à celles-ci de générer de nouveaux profits, d'investir et d'engager du personnel supplémentaire. En contrepartie, les milieux économiques se sont engagés à faire des compromis sur d'autres points.

Certains parlent d'un « cadeau fiscal » aux entreprises. Qu'en pensez-vous ?

Je ne suis pas de cet avis. Cette réforme induit une situation gagnant-gagnant, qui profiterait non seulement aux PME mais également à l'ensemble de la classe moyenne et donc aux familles. La classe moyenne et les familles en profiteraient en termes de création d'emplois directs et indirects mais également en bénéficiant du maintien de prestations publiques de qualité et indispensables pour préserver notre qualité de vie.

Mais quel sera l'impact de cette réforme sur les finances de l'Etat ? Y aura-t-il des pertes fiscales ?

Il est vrai que l'introduction du taux unifié induirait inexorablement un manque à gagner pour les collectivités publiques, Genève n'y échappera d'ailleurs pas. Mais il n'y aura en aucun cas de « bradage » des prestations publiques, comme certains le prétendent à gauche. Selon les dernières estimations, le manque à gagner pour Genève s'élèverait à environ 570 millions, dont 80% à charge du canton et 20% pour les communes.

En tant que Maire de la Ville de Genève, est-ce que cela vous préoccupe pour votre commune ?

Bien sûr, mais ce n'est pas insurmontable. Les prévisions pour la Ville de Genève évaluent le manque à gagner fiscal d'environ 50 millions par an. Il faut aussi rappeler que la Ville de Genève concentre la grande majorité des emplois du canton de Genève. Or le canton de Genève pratique le prélèvement de l'impôt principalement sur la commune du lieu de travail et non sur la commune du lieu de résidence, comme cela se fait dans d'autres cantons. Dès lors, sans l'introduction de RIE 3, les conséquences à long terme sur les finances de la commune pourraient être bien pires. En réalité, la diminution des rentrées fiscales pourrait être trois fois plus élevée si Genève n'adoptait par la réforme. Une grande partie des entreprises présentes à Genève pourrait déménager dans le canton de Vaud, qui a fixé son taux unique à 13,9% ou dans un pays de l'Union européenne.

Comment les collectivités publiques comptent-elles compenser le manque à gagner ?

J'allais y venir, mais d'abord précisons que Genève bénéficiera d'une compensation fédérale de 112 millions de francs et de 18 millions dûs à l'augmentation prévue de l'imposition des dividendes de participations. Ensuite, des mesures d'accompagnement ont été prévues dans la réforme afin d'atténuer les pertes fiscales pour l'Etat. Ainsi, à Genève, les employeurs financeront par exemple une nouvelle cotisation sociale de 0,22% sur les salaires, ce qui induit naturellement une augmentation du coût du travail pour toutes les sociétés. Mais les entreprises ont accepté cette augmentation des charges sociales car elle est le fruit d'un compromis global. En tant qu'élu PDC, je suis particulièrement sensible à cette nouveauté qui bénéficiera avant tout à la classe moyenne et aux familles. Car ce sont 60 millions de nouvelles recettes fiscales qui seront principalement destinés à l'accueil préscolaire, à la formation professionnelle, au renforcement des transports publics aux heures de pointe et à la lutte contre le chômage. D'autres mesures, non récurrentes seront financées par une augmentation du taux d'imposition des entreprises de 0,3% limité à cinq ans, dégageant ainsi 44 millions de recettes annuelles. Ces mesures non récurrentes seront entre autres destinées à la création d'un fonds de soutien à

l'innovation et à la créativité ainsi qu'à la mise en œuvre de la Loi sur la mobilité douce (IN 144).

Le mot de la fin ?

J'aimerais rappeler une nouvelle fois l'importance de ce scrutin. En tant que Conseiller national membre de la Commission de l'économie et des redevances, j'ai beaucoup travaillé sur cette réforme avec le groupe PDC à Berne et je peux vous dire que c'est sans aucun doute le dossier le plus important de la législature. C'est une réforme équilibrée et juste, qui profitera aux PME mais également à la classe moyenne et aux familles. Ce scrutin est un choix sur la Suisse de demain. En acceptant cette réforme, le peuple donnerait ainsi les moyens à la Suisse de rester un pays dynamique, innovant, attractif et pourvoyeur d'emplois tout en garantissant des prestations publiques indispensables au maintien de notre qualité de vie.

Propos recueillis par Basile Dacorogna

LE PDC GENEVOIS AUX CÔTÉS DE LA COMMUNAUTÉ VIETNAMIENNE ET DU COSUNAM

Depuis la création du COSUNAM en 1990, le PDC saconnésien et genevois s'est toujours associé à ce comité constitué de Vietnamiens réfugiés politiques et de leurs amis helvétiques tels que feu Pierre Marti, Hélène Braun, Denise Kessler, Marcel Monney et Pierre-Yves et Jean-Marc Comte.

Ainsi le 6 décembre dernier, c'est en présence de nombreux amis PDC que le COSUNAM a organisé une soirée de soutien aux victimes de la catastrophe écologique en mer vietnamienne qui s'est produite fin avril 2016, dont la responsabilité incombe à une compagnie sino-taïwanaise, Formosa.

Formosa a installé une aciérie dans la province de Ha Tinh. En employant 300 tonnes de produits chimiques, dont du phénol, du cyanure et des hydroxydes de fer, pour nettoyer une conduite d'eaux usées, longue d'un kilomètre, cette entreprise a provoqué en avril 2016 la mort de millions de poissons sur deux cents kilomètres de côte, portant durement atteinte à l'industrie de la pêche du centre Vietnam.

Ce n'est que le 30 juin 2016 que le gouvernement communiste vietnamien a reconnu officiellement la responsabilité de Formosa dans ce désastre, accusant même les médias indépendants et les réseaux sociaux d'avoir manqué de retenue et de modération en divulguant ce scandale et en accusant les manifestants d'être des terroristes.

Déjà dès le 13 juin 2016, le COSUNAM faisait circuler une pétition pour la liberté d'expression et de manifestation de la population.

Suite à de violentes protestations au Vietnam et dans la communauté vietnamienne expatriée dans le

monde entier, Formosa a promis de verser la somme de 500 millions de dollars US en compensation. Montant que les experts internationaux qualifient de «ridicule» et dont les pêcheurs victimes du désastre n'en verront probablement pas la couleur. Il faut dire que le gouvernement communiste se caractérise par un niveau élevé de corruption à tous les niveaux de la société.

De nombreuses personnalités genevoises ont tenu à manifester leur soutien et leur amitié au COSUNAM. Trois Conseillers d'État, Luc Barthassat, Serge Dal Busco et Pierre Maudet, étaient ainsi présents (François Longchamp s'était fait excuser), de même que les trois membres du Conseil administratif de la ville hôte : Jean-Marc Comte accompagnée de son épouse Anne, Bertrand Favre et Laurent Jimaja. Notre conseiller administratif PDC Genève, Guillaume Barazzone, bien qu'ayant un emploi chargé, a fait une apparition remarquée. Avaient fait aussi le déplacement Marcel Monney, Denise Kessler, anciens maires PDC qui avaient accompagné le COSUNAM pendant ses 1^{ère} années.

Dans la salle, ont été vus Michel Tran Duc du parti Viet Tan, parti pour la réforme du Vietnam, venu spécialement de Paris, Basile Dacorogna, Sébastien Desfayes et sa femme Natacha, Anne-Marie et Jean-Luc von Arx, Marie-Thérèse Marti et Georges Bourdin.

Nos cousins libéraux-radicaux étaient aussi largement représentés, plus que jamais «en entente» avec nous sur la question vietnamienne.

A travers le thème de l'amitié entre Suisses et Vietnamiens et de l'intégration d'une communauté de quelques 12000 personnes, mettant en exergue les liens particuliers et les racines des Vietnamiens avec la commune genevoise du Grand- Saconnex, un court-métrage a été projeté, retraçant les témoignages et les combats menés pendant un quart de siècle par le COSUNAM, au nom de la liberté, de la démocratie et des droits de l'homme.

*Luy Nguyen Tang
comité du COSUNAM*

QUELQUES RÉACTIONS DE NOS ÉLUS PDC

«Des échanges chaleureux, des discussions constructives, voilà ce qui fait la force des rencontres du COSUNAM auxquelles j'aime tant participer. Un grand bravo à tous les membres pour ce dynamisme».

Luc Barthassat, conseiller d'Etat

«Cette belle soirée a été une grande réussite ! Soutenir sans relâche la démocratie et la liberté, c'est notre devoir. Et de le faire dans un tel esprit de convivialité et d'amitié, c'est un grand plaisir !»

Serge Dal Busco, conseiller d'Etat

«Quelle belle soirée de soutien organisée par le COSUNAM ! L'engagement et l'attachement du COSUNAM aux valeurs de démocratie et de liberté couplé à des échanges et des rencontres amicales et chaleureuses sont incontestablement les ingrédients de cette réussite.»

*Guillaume Barazzone, conseiller national
et maire de Genève*

«Magnifique et chaleureuse soirée. Toutes les personnes et personnalités qui nous ont fait l'amitié de leur présence sont un énorme encouragement pour persévérer dans la lutte pour un Vietnam ouvert et démocratique. Merci à vous toutes et tous».

*Jean-Marc Comte, conseiller administratif
Ville du Grand-Saconnex*

«Nous sommes toujours impressionnés par la fidélité du COSUNAM aux valeurs démocratiques malgré les obstacles, et profondément reconnaissants de la loyauté de la communauté vietnamienne envers le PDC. L'avenir donnera raison au COSUNAM ! L'espoir est toujours plus fort que la peur !»

*Anne Marie von Arx-Vernon, députée
et Jean-Luc von Arx, conseiller municipal
Ville de Genève*

TOUT SAVOIR SUR LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT DU PDC

La commission fonctionne bien et 2017 devrait lui permettre de réaliser mieux encore son ambition de «force de proposition» à disposition des élu-e-s du parti.

Les projets actuellement «sur le feu»:

- 1_ Un projet de loi visant à introduire un système d'écobonus récompensant les ménages économisant l'électricité, inspiré d'un système fonctionnant à Bâle-Ville;
- 2_ Un projet de motion prévoyant d'introduire une compensation financière de la production de carbone par le trafic aérien à Genève;
- 3_ Un projet de motion prévoyant des mesures de limitation du trafic des véhicules à moteur dans l'agglomération durant les périodes de «surpollution».

Un moment fort de la commission a été la présentation de la Stratégie 2050 par notre collègue ingénieur spécialiste Robert Völki, dont l'article qui suit reprend les grandes lignes.

*Robert Pattaroni
coprésident de la commission*

STRATÉGIE ÉNERGÉTIQUE 2050 : INDISPENSABLE POUR LA SUISSE

La Stratégie Energétique 2050 est la réponse de la Suisse pour pouvoir sortir du nucléaire et pour réduire massivement ses émissions CO₂. Elle a été validée récemment par les chambres fédérales après de longs débats. Cette stratégie sera soumise à votation populaire en 2017 puisqu'elle a été combattue par référendum par l'UDC. Pour remplacer les cinq centrales nucléaires (33% de notre approvisionnement en électricité), cette stratégie prévoit d'agir sur la production et sur la consommation d'électricité. Pour réduire les émissions de CO₂, elle prévoit d'agir sur les bâtiments et sur la mobilité.

Pour la production d'électricité, il est prévu d'interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires et d'arrêter progressivement les centrales actuelles sur le seul critère de la sécurité, décision devant être prise par l'IFSN (Inspection Fédérale pour la Sécurité Nucléaire). Il est aussi prévu d'augmenter la part des énergies renouvelables à 20% à fin 2035 (2.4% aujourd'hui) via l'augmentation du plafond de la RPC de 1.5 à 2.3 cts/kWh. Cette RPC inclura désormais un soutien aux grandes centrales hydrauliques qui ont des coûts de revient supérieurs au prix du marché de l'électricité. Toutefois, tous ces mécanismes seront limités dans le temps puisqu'ils s'arrêteront en 2031.

L'efficacité énergétique reste le parent pauvre de cette stratégie. Tous les mécanismes «pour mieux et moins consommer» proposés lors des débats n'ont malheureusement pas été retenus (par exemple: le mécanisme du bonus/malus pour les fournisseurs d'énergie, les certificats blancs, l'option permettant aux gestionnaires de réseaux de répercuter sur le timbre d'acheminement les coûts de mesures d'efficacité). Seuls des objectifs non contraignants de consommation d'énergie (-43% en 2035) et d'électricité (-13% en 2035) sont mentionnés.

Concernant la mobilité, les prescriptions d'émissions de CO₂ pour les voitures de tourisme seront plus sévères. Elles seront fixées à 95g CO₂/km à fin 2020, en remplacement de l'objectif actuel de 130g CO₂/km à fin 2015. Pour le chauffage, il est prévu d'augmenter le fonds CO₂ de 300 à 450 Millions de Francs, le tiers de ce fonds pouvant être utilisé pour des mesures d'isolation des bâtiments et d'assainissement des systèmes de chauffage.

En outre, ce paquet prévoit d'autres mesures qui permettent de faciliter le développement des énergies renouvelables ou de réduire les émissions de CO₂. Par exemple :

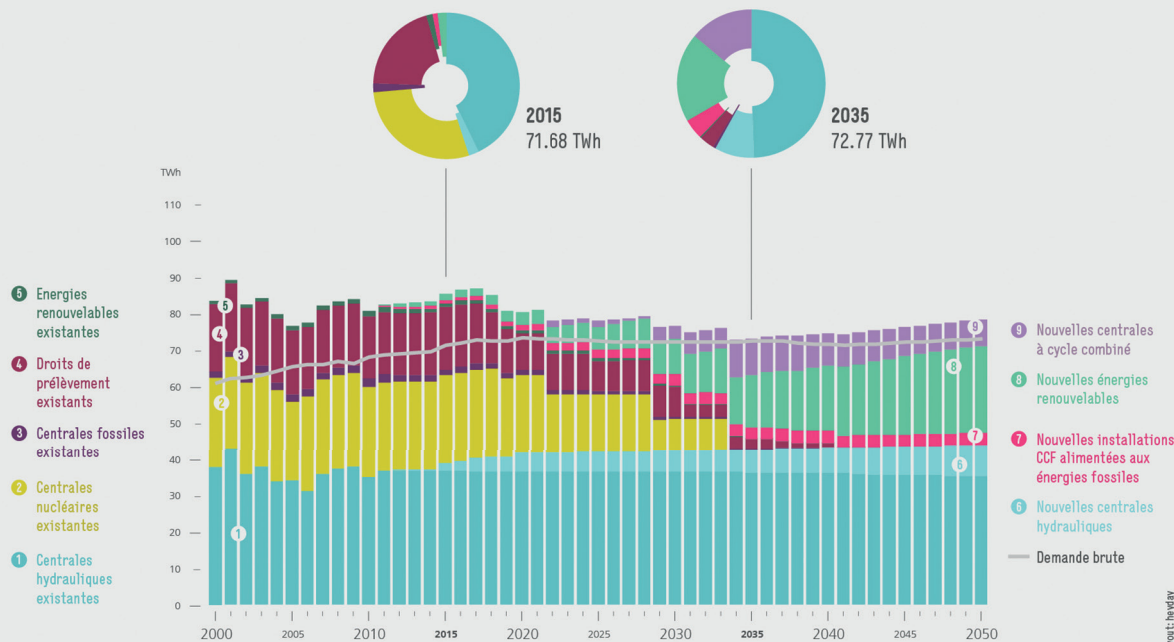
- _ La fixation dans la loi du principe de «l'intérêt national» pour certaines installations de production d'énergie renouvelable ;
- _ La possibilité offerte aux particuliers pour déduire fiscalement sur une période de deux ans des investissements effectués pour réduire leur consommation d'énergie ;
- _ L'accélération des procédures d'autorisation de construire des installations de production d'énergie renouvelable ;
- _ Les contributions globales ou particulières versées aux cantons qui sont des «bons élèves». C'est-à-dire aux cantons qui mettent en place des programmes d'efficacité énergétique généralisés ;
- _ La définition de conditions-cadres pour l'utilisation de «compteurs intelligents», technologie qui ouvre de nouvelles opportunités d'efficacité énergétique pour les clients et les acteurs du marché.

Pour conclure, cette Stratégie énergétique 2050 est un pas en avant indispensable pour notre pays. Elle lui permettra d'effectuer progressivement sa transition énergétique vers l'utilisation de technologies moins risquées (suppression à terme du risque nucléaire) et moins polluantes. Cette stratégie doit aussi être considérée comme une opportunité pour la Suisse et pour Genève pour réduire la facture d'énergie fossile versée aux pays producteurs de pétrole, de gaz et de combustible nucléaire (plus de 20 milliards de francs par an). A la place, on pourra désormais investir intelligemment cet argent dans des énergies renouvelables et locales et créer ainsi de la valeur ajoutée, des emplois et des entreprises en Suisse et dans notre canton.

Robert Völki

*Membre de la Commission Environnement
Responsable de projets au sein du département
Finances des SIG*

Prévision 2050 pour le remplacement de l'énergie nucléaire



Prognosis, 2013 / Layout: henjday

LE PDC, VERSION GROUPEMENT FÉMININ

Alors que la nouvelle réglementation du divorce s'applique depuis début 2017 avec la modification du Code Civil, les questions en lien avec la famille éclatée et le bien-être des enfants restent au centre de nos préoccupations et se doivent de faire débat. Le groupement des femmes démocrates chrétiennes, au regard des cas douloureux vécus lors de séparation des familles, s'intéresse à la place de l'enfant, mais aussi à celles des parents qui, à un moment de leur vie commune, se voient éloignés physiquement. Comment garder le contact avec son fils, sa fille, lorsque les problèmes géographiques s'installent. Au-delà du vécu personnel du divorce d'avec son conjoint, comment garder dignité et éviter la césure avec son enfant ?

Dans cet esprit, nous avons accueilli avec intérêt la Motion M-1231 « Pour une maison des pères » déposée le 7 juin dernier au Conseil municipal de la Ville de Genève. Au cours des dernières décennies les hommes ont changé, les pères ont changé, les gardes partagées sont toujours plus nombreuses. Mais quel est réellement le droit des pères lors des divorces ?

Le 6 décembre 2016, Alain de Kalbermatten, conseiller municipal PDC en Ville de Genève et dépositaire de cette motion, est venu présenter son contenu. Co-écrite avec l'Association des familles monoparentales et l'Association Père pour toujours, la motion constitue un thème sociétal par excellence que nous ne pouvons ignorer. Considérant les besoins avérés d'une maison d'accueil en Ville de Genève des pères en situation de séparation, leur laissant ainsi le temps de trouver un appartement dans un marché immobilier saturé, ce projet s'adresse en priorité aux personnes en emploi, ceux-ci devant s'acquitter d'un loyer raisonnable en relation avec leur situation financière.

Cette Maison répond à un problème pratique puisque dans la plupart du temps, c'est le père qui quitte le logement familial lors d'une séparation. Il s'agit bien sûr d'éviter toute violence et de donner du temps pour régler les situations difficiles. Le père reste toutefois celui qui aime son enfant et qui souhaite aussi participer à son éducation, celui qui pourvoit aux besoins financiers, celui qui souffre

souvent de cette solitude parentale. L'intérêt de l'enfant restant prioritaire, il doit toutefois pouvoir rencontrer son père.

L'idée d'appartements-relais, temporaires, assurant la proximité avec ses enfants, permet d'envisager plus sereinement la reconstruction personnelle du père et un certain équilibre familial puisque l'espace permet la rencontre.

Des liens avec différentes associations, régies, fondations immobilières ont été établis et une sensibilité à la problématique s'est dégagée. Toujours dans la perspective du bien de l'enfant, il s'agirait alors de créer un maillage équilibré, en visant différents lieux et quartiers de la ville.

Ne s'agissant nullement d'opposer les genres, ce projet permet d'apporter réponse aux pères et d'ouvrir un débat de société sur la problématique du divorce. L'intérêt est réel ; le sujet devrait pouvoir être porté au niveau cantonal, c'est du moins le souhait des femmes démocrates chrétiennes dans une dimension d'égalité et de respect d'un digne droit de visite.

Un sujet à suivre, s'inscrivant bien sûr dans d'autres thématiques comme celles la question financière et des pensions alimentaires.

*Geneviève Arnold
Députée*

Calendrier 2017

Rencontres mensuelles du mardi, à 18:15, au siège du parti : 10 janvier, 7 février, 16 mai, 27 juin, 12 septembre, 17 octobre et 12 décembre.

Assemblée générale: 11 avril.

Sessions femmes : 17 et 18 mars.

Pour toute information et communications diverses :

Odette Saez, présidente
saezodette@hotmail.com
078 649 91 48



BERNEX, À L'AUBE D'UNE MODIFICATION ZONE D'IMPORTANCE... LE POINT DE VUE COMMUNAL



Image source : Wikimedia, Delta-9

Avec le déclassement de la zone dite de Bernex-Est, qui devrait intervenir en 2017, c'est une première étape du Grand projet Bernex qui se concrétise.

Toutes procédures dehors...

Depuis deux ans et demi, les trois échelons de la politique d'aménagement genevois « classiques », soit le plan directeur de quartier (PDQ), les modifications de zone (MZ) et les plans localisés de quartier (PLQ), sont étudiés et validés en parallèle. Ces chevauchements, n'ont pas manqué d'interpeller autant les autorités que la population.

Des quartiers différents, un seul espace public et ouvert

Le premier défi des autorités a été de définir la capacité d'intervention sur les nouveaux périmètres. Deux écueils rendent cette implication délicate. La première est le manque de maîtrise foncière de la Commune de Bernex. La seconde est le morcellement des PLQ, conçus par des promoteurs différents et présentant le risque d'une multiplication des sous-périmètres sans unité. Afin d'assurer aux nouveaux quartiers une légitime cohérence, et aussi permettre des liaisons aisées et naturelles entre ceux-ci et le village actuel, Bernex a choisi de travailler sur les espaces publics. Ainsi, une « Charte des Espaces publics et ouverts », réalisée dans le temps record de six mois, a été validée en décembre 2016. Cette charte, charpente des nouveaux quartiers, devra être respectée par l'ensemble des promoteurs privés souhaitant développer des pièces urbaines dans le quartier de Bernex-Est.

De nombreux, mais passionnants chantiers...

Le développement de Bernex-Est impliquera de concrétiser de nombreux projets. La mise en place d'une nouvelle zone artisanale et industrielle devra être menée en concomitance avec le nouvel axe routier du boulevard des Abarois. Cet apport d'emplois devra permettre à la commune de faire face – en partie – aux nombreuses charges financières qu'impliquent les nouvelles infrastructures à faire sortir de terre durant ces dix prochaines années.

En premier lieu, une nouvelle école primaire. Mais aussi un nouveau centre artisanal et une ferme agro-urbaine, ainsi qu'un parc mettant en valeur l'agriculture de la région. Sans oublier une crèche dans le premier quartier de Saint-Mathieu. Le tout à la charge de la Commune. Les nouveaux espaces publics, qui offriront aux nouveaux quartiers vie et valeurs ajoutées, seront également financés sur les deniers de la Commune, à l'instar des nouvelles infrastructures sportives. De plus, les autorités communales ont à cœur de prévoir également, pour cette augmentation de 30% de la population, une adaptation en proportion des services communaux (sociaux, associatif, culturel). Ainsi, chaque quartier se verra attribuer un pourcentage de bâti à vocation publique.

Ces quelques lignes résument qu'en ce début 2017, la Commune de Bernex a largement entamé l'immense défi que représente son urbanisation. Ce défi n'est pas seulement urbanistique, mais également un défi humain et financier. Un défi qui pose aussi, et clairement, les relations complexes entre une Commune proche du terrain et un Canton planificateur, parfois éloigné des réalités locales.

*Cyril Huguenin
Maire PDC de Bernex*



LA SECTION ONÉSIEENNE DU PDC SE PRÉSENTE

A l'occasion de la fête de l'Escalade, les membres de la section se sont réunis dans un restaurant d'Onex.

Après l'accueil par l'organisateur de la soirée, M. Richard Mérier, c'est notre président, M. Moustapha Ouedraogo qui salue l'assemblée au sein de laquelle nous distinguons M. Carlo Lamprecht, ancien Conseiller d'Etat et ancien maire de la commune et M. Philippe Rochat, lui aussi ancien maire de la Ville d'Onex.

M. Ouedraogo a terminé le 31 mai 2016 son année de présidence du Conseil municipal de la commune. Il relevait alors la chance qu'il avait eue de participer à des événements très diversifiés et forts intéressants.

Soutenu par le comité tout au long de l'année, le président siège avec Mme Emanuelle Vuarnoz sur les bancs du Conseil municipal. Ils apportent un point de vue central dans un conseil composé, pour cette législature, de 10 socialistes, 4 verts, 8 MCG, 7 PLR et 2 PDC. On nous rapporte fréquemment, dans les discussions avec les autres partis, à quel point le parti est convivial, solidaire et important comme lien entre la gauche et la droite politiques.

Onex est une ville de 18697 habitants sur un territoire de 282 hectares, ce qui représente la forte densité de 66.4 habitants par hectare et la classe au 4^e rang des communes genevoises. Son résultat est nettement moins favorable en ce qui concerne le taux du centime additionnel (44^e sur 45) et le montant de la dette. La ville d'Onex recensait à fin 2015 un peu plus de 4000 jeunes de moins de 20 ans (21.8% de la population) et 4800 personnes de plus de 65 ans (25.8% de la population).

C'est dire si les prestations sont diverses entre les écoles et établissements pour la petite enfance et l'accompagnement de nos aînés.

Le PDC, parti de la famille tant au niveau fédéral que cantonal et communal, se doit de prêter une oreille attentive aux demandes de tous tout en se positionnant en termes de responsabilité individuelle et de respect des finances communales. Le parti veut appuyer les initiatives permettant de développer le réseau social, améliorer les infrastructures scolaires (nos bâtiments prennent de l'âge) et apporter un soutien aux personnes âgées et isolées.

La section onésienne du PDC se réjouit des fructueux contacts avec les communes voisines de Bernex, Lancy, Confignon et Plan-les-Ouates, notamment pour traiter de sujets dépassant les compétences locales tels que la mobilité, l'aménagement du parc intercommunal des Evaux, la culture et les loisirs. Elle accueille volontiers toute personne souhaitant développer les valeurs d'accueil de la commune (rappelons ici que 36% de la population communale est d'origine étrangère) et la richesse des échanges que cela représente.

La section poursuit son objectif : faire qu'Onex soit une commune dynamique, innovante, créative et solidaire dans un environnement naturel et humain respecté durablement.

Toute personne habitant Onex et souhaitant rejoindre notre section est la bienvenue. Nos coordonnées : PDC Onex, case postale 129, 1213 Onex n'hésitez pas à nous contacter.

Moustapha Ouedraogo
Président du PDC Onex, ouedraog@hotmail.com

PDC VILLE DE GENÈVE : RÉTROSPECTIVES 2016 ET RÉSOLUTIONS 2017



L'avènement d'une nouvelle année est souvent l'occasion de faire le point sur les actions menées durant l'année précédente et les projets à venir. Découvrez ci-dessous, les actions institutionnelles et citoyennes menées par les élu-e-s et les membres de la section Ville de Genève du PDC en 2016, et les axes sur lesquels l'association entend œuvrer en 2017 !

EN CAMPAGNE DANS LES QUARTIERS

L'année 2016 a été marquée par de nombreuses campagnes municipales. La votation sur le projet de rénovation et d'agrandissement du Musée d'Art et d'Histoire (MAH+) a mobilisé le parti autour de trois stands réalisés dans différents quartiers et une visite guidée du musée a permis aux membres de se rendre compte de la nécessité de procéder rapidement à d'importants travaux. Malgré un verdict des urnes défavorable, le PDC, très visible médiatiquement, s'est érigé en défenseur d'une culture genevoise valorisée et accessible à tous.

La votation sur le budget 2016 de la Ville (référendums budgétaires) a donné lieu à la tenue de quatre stands dans les quartiers. Grâce à une importante mobilisation militante, notre parti a transmis à la population sa volonté de gérer de manière responsable les finances de la Ville de Genève. Malgré cette campagne engagée, la votation a été perdue et le PDC a compris qu'une nouvelle stratégie de réduction des dépenses devait être mise en place.

En parallèle de cette votation, le PDC s'est investi dans la campagne sur la mobilité et la traversée du lac. Très engagée la section a défendu le projet de Luc Barthassat en organisant deux soirées-conférences et en participant à l'action « carte postale » proposée

par le parti cantonal. Le résultat de la votation s'est avéré finalement à la hauteur de la campagne et la population a soutenu largement le projet de traversée du lac.

La votation sur le réaménagement de la Plaine de Plainpalais (comprenant notamment la préservation de plusieurs dizaines d'arbres) a été l'occasion pour le PDC de défendre un projet cohérent et apte à répondre aux besoins des utilisateurs (promeneurs, riverains et commerçants). Largement remportée, la votation a donné lieu à plusieurs interventions médiatiques des conseillers municipaux de notre parti.

L'année 2017 verra entre autre la votation municipale sur la nouvelle mouture des Fêtes de Genève. Fer de lance d'un contreprojet soigneusement élaboré (après consultations des milieux concernés : forains, hôteliers, riverains, etc.) le PDC défendra une vision des Fêtes plus accessible et populaire, moins gourmande en espace public et moins nuisible pour les riverains.

UNE PRÉSENCE INSTITUTIONNELLE MARQUÉE

En 2016, le PDC Ville de Genève a occupé le devant de la scène politique.

D'une part, Guillaume Barazzone est devenu maire de Genève. Cette fonction, placée sous le signe de l'ouverture et du renforcement des liens de Genève avec le reste de la Suisse, a offert à notre magistrat une visibilité certaine et l'occasion de mener des projets novateurs (l'Escale, ce lieu éphémère et festif, aménagé sur le Quai du Mont-Blanc durant un mois, est un excellent exemple de la volonté du Guillaume Barazzone d'offrir aux genevois une plateforme estivale ouverte à tous).

D'autre part, le bureau du Conseil municipal a vu l'arrivée de Jean-Charles Lathion en tant que premier vice-président. En plus d'être amené à présider certaines parties de séances, la place de premier vice-président offre une place de choix au sein du bureau du délibératif genevois.

En parallèle, et au niveau cantonal, rappelons également que Jean-Marc Guinchard, membre de la section Ville de Genève, a été élu en 2016 président du Grand Conseil et donc premier citoyen du canton.

Au delà des personnalités, le PDC s'est également illustré en tant que force de proposition. Auteur de plus d'une dizaine d'objets déposés au Conseil municipal (ouverture des bibliothèques élargie au dimanche, aménagements urbains en faveur de la mobilité douce, smart-city, etc.), le PDC a concrétisé notamment sa mesure phare : une réduction jusqu'à 20% des tarifs de crèche pour les citoyens de la Ville de Genève. Cette mesure, entrée en vigueur en septembre 2016 soulagera le pouvoir d'achat des familles, mis à mal par des augmentations de charges toujours plus importantes.

Le PDC Ville de Genève a également été actif sur le plan de la sécurité en proposant avec succès l'augmentation des effectifs de sapeurs-pompiers de la Ville. Deux douzaines de sapeurs pompiers supplémentaires viendront à terme renforcer les effectifs existants.

En plus des priorités relatives à la défense des familles et de la sécurité, le PDC a défendu des finances saines en adoptant une ligne stricte sur le vote du budget 2017. Excédentaire, ce budget devra permettre à la Ville de maîtriser ses charges (en prévision notamment de pertes fiscales futures liées à RIE III) tout en garantissant la délivrance de prestations notamment en faveur de la classe moyenne.

En 2017, les conseillers municipaux poursuivront leur politique dynamique et engagée en continuant à défendre les familles et en proposant de nouvelles idées en faveur de la population. Ils se rendront également à Zürich pour rencontrer leurs homologues afin de discuter de leurs mandats respectifs et d'élaborer une vision commune des besoins des grandes villes helvétiques.

UNE ASSOCIATION EN PLEIN ESSOR

Le PDC Ville de Genève, c'est avant tout des membres et des membres très actifs !

Non seulement présents sur les nombreux stands organisés, les membres de la section se sont investis au sein de deux groupes de travail qui poursuivront leurs activités en 2017 (groupe de travail sur le Musée d'Art et d'Histoire et sur la Gérance immobilière municipale). Leurs rangs se sont étoffés de plus d'une trentaine de nouveaux membres qui ne manquent pas de participer régulièrement aux assemblées générales et autres événements d'importance organisés par le parti.

L'année 2017 sera l'occasion d'impliquer davantage les membres de la section au travers de réflexions à mener sur les besoins de nos concitoyens !

*Vincent Baud, président du PDC Ville de Genève
Nicolas Fournier, secrétaire politique*



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch

BOSSON
Chauffages SA

Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Garouge
Tél: 022.343.89.50
Fax: 022.343.14.41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT
LA SOLUTION ÉCARTÉE

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminée, charbon de bois,
gaz, location de grills/broches,
révision de citernes.

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52



Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

26, route de Pré-Marais
1233 Bernex
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



Edouard BRUN & Cie S.A.
Agence immobilière

La dimension humaine
Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch

Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève